



### Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

**N°04**  
**13/07/2017**



#### Animateur filière

Anna LABARRE

**FREDON Limousin**

[anna.labarre@fredon-limousin.fr](mailto:anna.labarre@fredon-limousin.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine

Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional de  
l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Jardins, espaces végétalisés  
et infrastructures  
Edition Hors littoral  
N°4 du 13/07/2017 »*



## Edition Nouvelle-Aquitaine hors littoral

Départements 16/19/23/24/79/86/87

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

**Collectivité, particulier, professionnel : venez rejoindre le réseau d'observateurs-trices !**

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations de maladies, ravageurs, ou végétaux qui vous paraissent intéressants.

## Ce qu'il faut retenir

### Plantes sauvages

- Flore d'un cimetière

### Ravageurs

- Pucerons sp : risque modéré
- Pyrale du Buis : risque modéré à élevé
- Mineuses du marronnier : risque modéré

### Espèces exotiques envahissantes

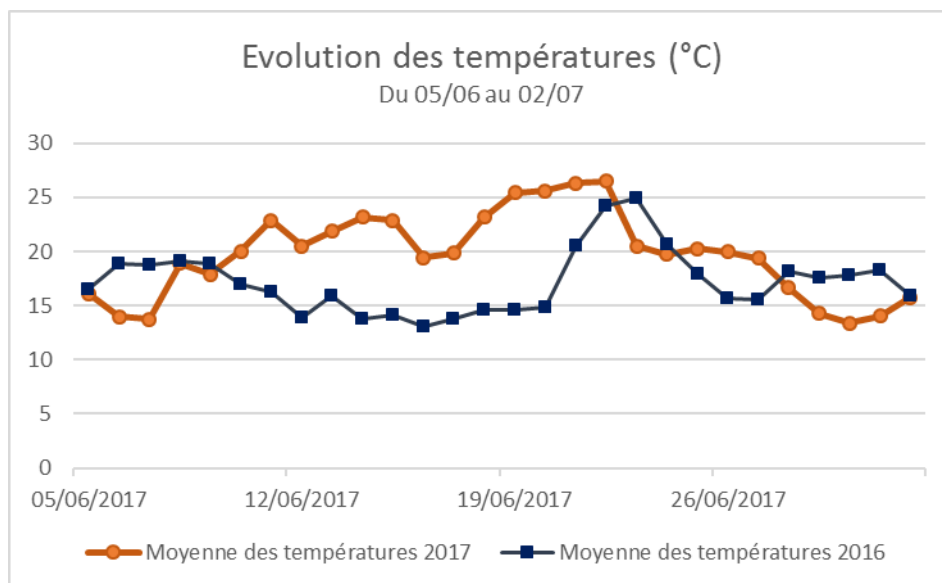
- Renouées asiatiques

### Autres informations

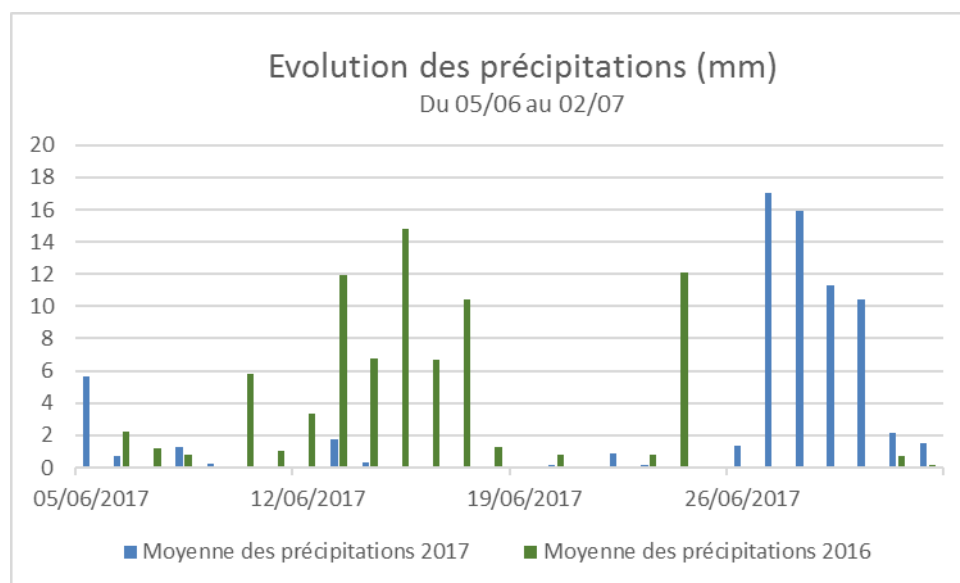
- Suivi de frelons et de guêpes

# Bilan climatique

Le mois de juin a été particulièrement chaud et sec.



En France, le mois de juin 2017 a été classé comme l'un des plus chauds jamais connu, derrière 2003. En moyenne, les températures étaient supérieures à celles de saison de presque 3°C. On retrouve cette tendance localement avec des températures supérieures d'environ 5°C par rapport à l'année précédente.



Les fortes pluies de fin de mois ont rattrapé le déficit pluviométrique cumulé jusque-là. Les plantes ont ainsi été soumises à un fort stress hydrique les trois premières semaines du mois de juin.

*Le bilan climatique a été réalisé grâce aux stations météo de Boussac, Dun le Palestel, Magnac Laval, Coussac Bonneval, Verneuil, Objat, Lubersac et Naves.*

## Plantes sauvages

Apprendre à mieux reconnaître les plantes de nos rues permet de mieux les gérer : les laisser pousser si elles présentent un intérêt (floristique, esthétique, culinaire ...) ou bien les éliminer avec des techniques appropriées.

### ○ Flore d'un cimetière

Un cimetière entretenu sans produits phytosanitaires peut héberger une flore spontanée variée. En juin 2017, en Creuse, voici quelques exemples de plantes répertoriées :



Gauche : Brunelle commune (*Brunella vulgaris*) / Droite : Orpin (*Sedum*)



Gauche : Millepertuis (*Hypericum*) / Droite : Bleuet des montagnes (*Centaurea montana*)

(Crédit Photo : A.Labarre – FREDON Limousin)

Ces plantes ont poussé dans les différents milieux d'un cimetière : zones de mi-ombre au sol frais, zones ensoleillées, caillouteuses etc ...

Il est également possible de fleurir les tombes avec des couvre-sols, ou des plantes qui garderont une hauteur limitée. Esthétiquement appréciable, ce fleurissement est un moyen de ne plus avoir à désherber un cimetière avec des produits phytosanitaires.



Couvrir les tombes : exemple du cimetière de Boussac-Bourg

(Crédit Photo : T. Redon – Commune de Boussac-Bourg)

# Ravageurs

---

- **Pucerons sp.**



**Pucerons sur rosier et larve de coccinelle**

(Crédit Photo : F. David- Commune d'Ayen)

Les pucerons appartiennent à la famille des Aphididae. Près de 4700 espèces ont été recensées dans le monde. 900 sont présentes en Europe. La plupart des plantes sont attaquées par les pucerons. Certains pucerons sont spécifiques de certaines plantes, d'autres non.

Ces insectes, de 2 à 5 mm, ont un système buccal du type piqueur-suceur : leur rostre leur permet de percer les parois végétales afin de se nourrir de la sève.

Les pucerons ont besoin des protéines présentes dans la sève : ils vont donc capter la sève, filtrer les protéines grâce à leur tube digestif, puis rejeter le miellat, riche en eau et en sucres.

Le miellat est particulièrement apprécié des fourmis et des abeilles, qui y trouvent une source de nourriture abondante. En échange de cet apport alimentaire, les fourmis protègent les pucerons de leurs agresseurs.

Le miellat favorise également l'installation de fumagine, champignon noir qui réduit la photosynthèse de la plante.

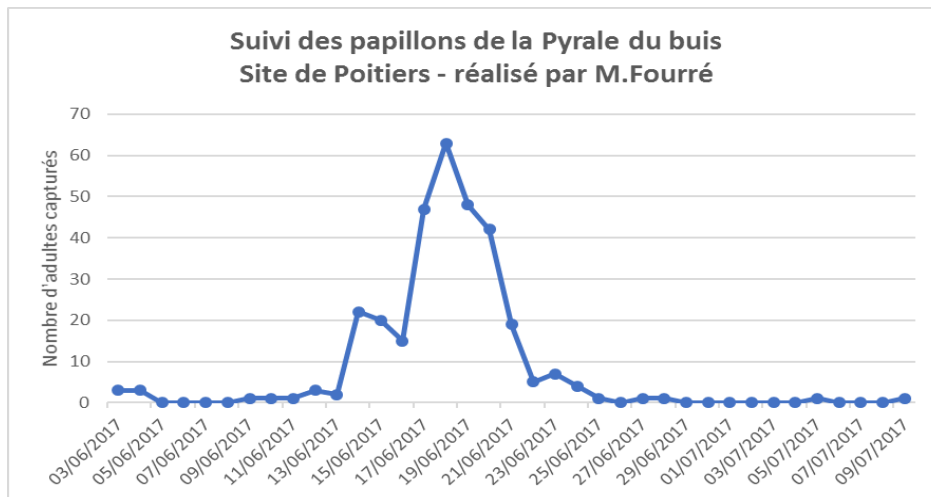
**Evaluation du risque :** Le risque est modéré, puisque la présence d'auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, cécidomyies, forficules,...) permet de réguler leur population.

## Mesures prophylactiques

- Ne jamais éradiquer complètement les colonies de pucerons : cela permet de garder les auxiliaires présents (qui risquent alors de partir ou décliner) ;
- Favoriser la biodiversité à proximité des plantes infestées : ces zones pourront héberger les auxiliaires, mais aussi des colonies de pucerons précoces qui favoriseront l'arrivée des auxiliaires ;
- Certaines PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) peuvent être utiles pour lutter contre les pucerons.



- **Pyrale du buis**



Sur la zone de Poitiers, **le pic de vol de papillons de pyrale du buis a eu lieu autour du 18 juin**. Les papillons, qui ont une durée de vie d'environ 2 semaines, ont ensuite pondu leurs œufs, sur la face inférieure des feuilles. Les œufs vont éclore au bout de quelques jours, et les différents stades larvaires vont s'enchaîner durant 3 à 4 semaines. Les buis sont attaqués lors de la présence de ces stades larvaires (chenilles).



**Papillons de la pyrale du buis et autres papillons**

(Crédit Photo : Y.Duflot – Commune de Limoges)

Attention, des confusions sont possibles : seuls les papillons entourés en rouge sont ceux de la pyrale du buis. Ils existent sous deux formes : la plus courante est la blanche et brune, l'autre est totalement brune.

**Evaluation du risque : Risque modéré à élevé.** La prochaine attaque des chenilles peut survenir rapidement après le pic de vol.

**Mesures prophylactiques** : retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour du buis. Lorsque l'infestation est limitée, les rameaux et feuilles attaqués peuvent être coupés, broyés ou incinérés (en respectant la réglementation en vigueur). En cas de forte infestation, l'arrachage des buis permet de limiter la propagation du ravageur.

L'utilisation de produits de biocontrôle peut également être envisagée à ce stade. La liste des produits de biocontrôle est disponible [ici](#).

- **Mineuses du marronnier**

Un vol de mineuses de marronnier a été observé début juin en Creuse. Une deuxième génération de mineuses est à prévoir.



**Mine et larve de mineuse du marronnier**  
(Crédit Photo : S. Anrigo – FREDON Limousin)

**Evaluation du risque : Le risque est modéré.**

## Espèces exotiques envahissantes

- **Renouées asiatiques**



**Renouée de Bohème – *Reynoutria x bohemica***

(Crédit Photo : C.Goutieras – FDGDON Haute-Vienne)

Introduites au 19<sup>ème</sup> siècle en Europe, **les renouées asiatiques sont présentes sur tout le territoire métropolitain.**

Il existe trois espèces de renouée asiatique : la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*) et l'hybride formée à partir de ces espèces, la Renouée de Bohème (*Reynoutria x bohemica*).

Les renouées asiatiques sont des plantes herbacées vivaces à rhizome. Elles peuvent atteindre 4m de hauteur. Les tiges sont cylindriques, creuses, de couleur verte tachetées de rouge.



**Comparaison des feuilles basales**  
**De gauche à droite : Renouée de Sakhaline, Renouée de Bohème et Renouée du Japon**

(Source : ©Delbart E. – Laboratoire d’Ecologie – FUSAGx)

Les renouées apprécient les milieux frais, riches en azote, comme les berges ou les milieux rudéraux (friches, gravats, remblais...)

La partie aérienne de la plante est principalement visible d’avril à novembre.

Les graines ne sont pas le vecteur principal de dissémination. En effet, les renouées se reproduisent essentiellement de manière végétative, à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tige.

Contrairement à d’autres espèces exotiques envahissantes, les renouées asiatiques ne présentent pas de risques connus pour la santé humaine.

#### **Méthodes prophylactiques :**

- Eviter l’utilisation de terres contenant des fragments de la plante
- Conserver des berges en bon état

#### **Méthodes de gestion :**

- Fauche régulière, pâturage pour affaiblir la plante
- Arrachage précoce du rhizome si plantes jeunes isolées
- Reboisement
- Couverture du sol avec un géotextile

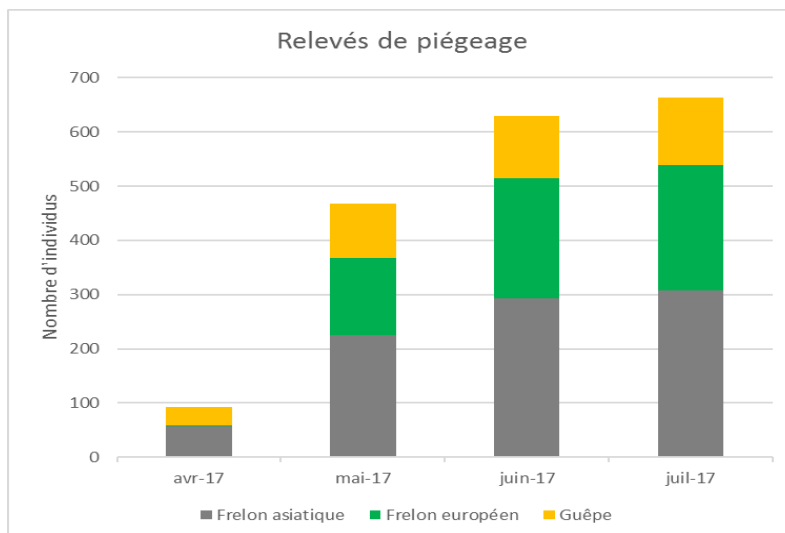
L’utilisation de produits phytosanitaires n’a pas fait preuve de résultats satisfaisants : elle est fortement déconseillée.

A proximité des cours d’eau, les opérations de fauche peuvent disperser des fragments de renouée et ainsi participer à sa dissémination.

## Autres informations

### • Suivi de frelons et guêpes

Un suivi de frelons est réalisé par une observatrice en Haute-Vienne, à Saint-Junien. Sur 11 stations d'observation, la différence entre le nombre de frelons asiatiques et celui de frelons européens piégés tend à se réduire.



### Prochain BSV JEVI Hors-Littoral le 4 août 2017



#### Fleurissement de Boussac-Bourg

(Crédit Photo : T. Redon – Commune de Boussac-Bourg)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Hors littoral - sont les suivantes :**  
Services Espaces Verts de Périgueux, Boussac-Bourg, Ayen, Ussel, Limoges et St Junien ; IFCE Pompadour ; particuliers

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*